



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 3 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 01
Nombre de conseillers votants : 33
Date de convocation : 26 avril 2021
Date de publication : 10 mai 2021

Conseillers-ères présents-es : Présidence : Isabelle MANGIN,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDIOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

Référence

21.03.05.43

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à Madame YTHIER et Monsieur MERLO –
Lotissement La Faulx

Secrétaire de séance

M. Jean-Pierre CUINET

Rapporteur

M. Philippe JABOVISTE

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Stéphane CHAMPANHET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Justine GRUET à Mme Frédérique DRAY (DCM 21.03.05.26)
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Isabelle MANGIN
M. Jean-Marie SERMIER à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à DCM 21.03.05.39)

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Sylvette MARCHAND (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Pascal FICHÈRE (DCM 21.03.05.26) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 21.03.05.27-41-42-43-44) ; M. Jean-Marie SERMIER (DCM 21.03.05.44)

En janvier 2014, la Ville de Dole a été autorisée à lotir un terrain d'environ 23000 m² qu'elle avait acquis un an auparavant au lieu-dit « la Faulx ». Les travaux d'aménagement de cette opération ont été achevés il y a environ quatre ans, situation qui a conduit à la mise sur le marché de dix-huit lots à bâtir.

En mars 2016, le Conseil Municipal a arrêté le prix de vente à 71 €/m² hors taxe, la T.V.A. sur la marge étant de 10,71 €/m². A ce jour, il reste deux lots de disponible.

En mars 2021, Madame YTHIER et Monsieur MERLO ont manifesté leur intérêt pour le lot n°8 cadastré section AN n°511.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 29 avril 2021,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la vente à Madame YTHIER et Monsieur MERLO demeurant tous deux, 59 rue du Mont Roland à DOLE (39100), du lot n°8 du lotissement communal« la Faulx », à savoir la parcelle cadastrée section AN n°511 d'une contenance de 7a 51ca, sise 9 rue Anne Frank,
- **PRÉCISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 53 321 € hors taxe, majoré de la TVA sur la marge d'un montant de 8 043,21 €, soit la somme de 61 364,21 € TTC,
- **REQUIERT** de l'acquéreur la signature d'un compromis de vente au plus tard le 1^{er} octobre 2021 soumis aux conditions suspensives suivantes :
 - Obtention par l'acheteur d'un éventuel crédit auprès de tout établissement prêteur de son choix,
 - Détention d'un permis de construire une maison individuelle purgé de tout recours,
- **PREND ACTE** que l'acquéreur s'engage à signer l'acte de vente dès que les conditions suspensives seront réalisées et au plus tard le 1^{er} avril 2022 délai au-delà duquel la Collectivité serait libérée de tout engagement,
- **PRÉCISE** qu'à titre de clause pénale, l'acquéreur sera redevable à la Ville d'une indemnité égale à 10% du prix de vente s'il ne peut régulariser la vente malgré la réalisation des conditions suspensives,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente à intervenir.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

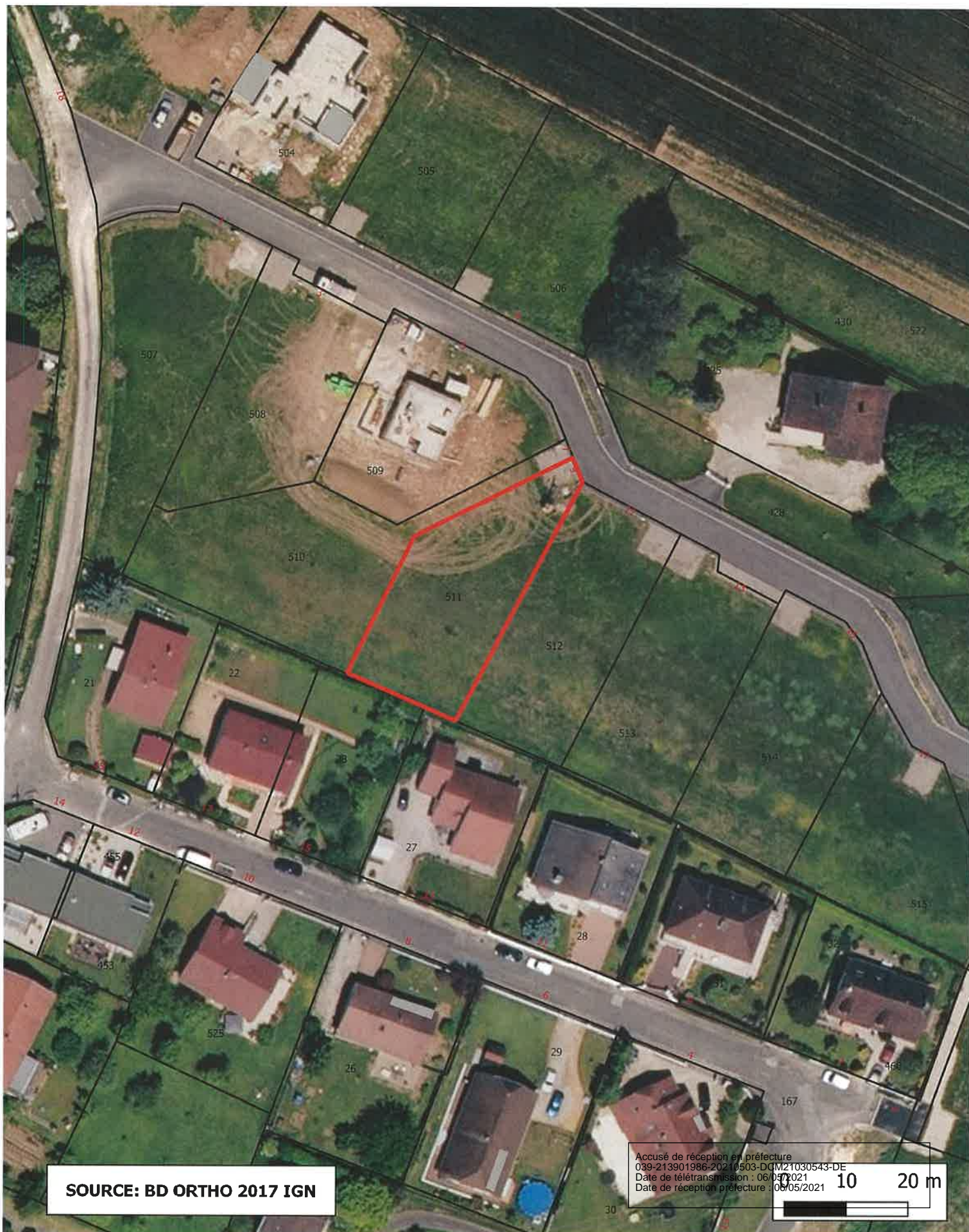
- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
- Étude LEGATIS NOTAIRES 34 avenue de Northwich 39100 DOLE
- Monsieur MERLO et Madame YTHIER Marion 59 rue du Mont Roland 39100 DOLE
- Maître Emmanuel PHILIPPE 32 avenue Georges Pompidou 39100 DOLE

Fait à Dole, le 3 mai 2021.
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Jean-Baptiste GAGNOUX



**Cession à Madame YTHIER et Monsieur MERLO
Lot n° 8 lotissement La Faulx à DOLE**



SOURCE: BD ORTHO 2017 IGN

Accusé de réception en préfecture
039-213901986-20210503-DCIM21030543-DE
Date de télétransmission : 06/07/2021
Date de réception préfecture : 06/05/2021

10 20 m